

L A

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

*Omnibus prodesse, obesse nemini. Utile à tous, nuisible à personne.—P. Fourier.*

RÉDACTEUR  
et  
ADMINISTRATEUR :

ABONNEMENT  
\$1.00 PAR ANNÉE.

L'ABBÉ  
LÉON PROVANCHER  
CAP-ROUGE.

*Avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Taschereau.*

### Les Justes de l'autre vie.

L'Église a particulièrement consacré le mois de novembre à la mémoire de ceux qui nous ont devancés dans le séjour de l'autre vie, de ceux qui, après avoir compté sur les promesses, ont laissé cette terre pour aller en recevoir l'accomplissement dans un monde meilleur.

L'Église fait chaque année, au 2 novembre, une mémoire particulière des fidèles trépassés, et cette année, par exception aux règles liturgiques, cette commémoration a été doublée, le 30 septembre, pour faire participer les justes de l'autre vie au jubilé du Vicaire de Jésus-Christ, le chef auguste de l'Église.

Parmi les trépassés, l'Église en distingue de deux sortes; ceux qui sont actuellement en possession des biens éternels, récompense de leurs vertus; et ceux qui avant d'en jouir, ont encore des expiations à subir pour des souillures légères contractées en cette vie, ou pour satisfaire à la justice de Dieu outragée par des péchés dont ils ont reçu le pardon avant de mourir.

Et les réprouvés de l'enfer, dira-t-on, qu'en faites-vous? Oh! pour ceux-ci, ils sont morts, morts pour l'éternité; nous n'avons donc plus, de même que l'Église, à

nous en occuper, pas même à leur donner des regrets qui ne leur profiteraient en aucune manière. Tout ce qui nous concerne à leur égard, c'est d'éviter leurs dérèglements, de nous garder contre les écarts auxquels ils se sont volontairement abandonnés, afin de ne pas aller partager leurs supplices et leurs tourments.

Ici se pose naturellement une question.

On se reconnaît dans l'autre vie; les enfants reconnaissent leurs parents, les époux leurs épouses, les pasteurs leurs troupeaux, les amis leurs amis. Les saints du Ciel, non-seulement se reconnaissent entre eux, mais voient encore leurs amis, leurs proches, qui sont à subir des expiations dans le purgatoire, et aussi ceux qui furent leurs alliés, leurs amis, brûler dans les flammes de l'enfer, pour expier des crimes dont ils n'ont pas voulu se repentir pour en obtenir le pardon; est-ce qu'une telle vue ne les afflige pas, ne vient pas en quelque sorte diminuer leur bonheur?

Non; assurément. Les saints dans le Ciel voient la vérité, Dieu lui-même, sans voiles et sans ombres. Absorbés dans la divinité, ils voient toute chose comme Dieu les voit lui-même. Or leur affection pour quelqu'un s'affaiblit en proportion de son éloignement du souverain bien; elle est donc en conséquence nulle pour les damnés,